



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

### financement

Question écrite n° 121784

### Texte de la question

M. Éric Woerth appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche sur les bourses accordées aux jeunes pour soutenir la recherche de la Ligue contre le cancer et de ses comités. En effet, ces bourses jouent un rôle très important dans la recherche. Pourtant, le ministère a décidé que ces bourses impliquaient la création d'un CDD et que la Ligue et ses comités devraient payer, en plus du montant de la bourse elle-même, 56 % de sa valeur au titre des cotisations sociales. Cette nouvelle mesure paraît très dangereuse dans le sens où la volonté des donateurs, grâce à qui ces bourses existent, est de soutenir la recherche et rien qu'elle. De plus, les comités ne sont pas employeurs des boursiers, ceux-ci travaillent pour les laboratoires auxquels ils sont attachés. En somme, une telle mesure pourrait être très contre-productive pour la recherche contre le cancer, secteur qui a besoin d'énormément de moyens pour arriver à avoir des résultats significatifs et elle pourrait engendrer à terme la diminution, voire la suppression, de ces aides qui sont, encore une fois, vitales à la recherche. Aussi, il lui demande les mesures qu'il entend prendre afin que les tenants et les aboutissants de cette mesure soient réétudiés le plus rapidement possible.

### Données clés

**Auteur :** [M. Éric Woerth](#)

**Circonscription :** Oise (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 121784

**Rubrique :** Recherche

**Ministère interrogé :** enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** enseignement supérieur et recherche

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 avril 2007, page 3496